



RAPPORT DE LA

Commission des investissements régionaux (Colnv)

CHARGÉE D'ÉTUDIER LE/LA

Préavis 03-2021-DISREN Demande de crédit de CHF 364'581 pour la 2e étape de requalification de la Route Suisse (RC1) en traversée de localité de Coppet

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

La Commission s'est réunie le 17 août 2021 dans les locaux du Conseil Régional, à Nyon, afin d'étudier l'objet cité en titre, en présence de M. Frédéric Mani, Président de la Région de Nyon, de Monsieur Boris Mury, Secrétaire Général (SG) et de Madame Émilie Bassetto (Responsable de projet TP) pour une présentation du préavis susmentionné.

La commission remercie les membres du CODIR et de l'Administration pour la discussion qu'elle a eue avec eux et les réponses qui lui ont été données.

Contexte / Enjeux

La Route Suisse ou RC1 est un axe routier majeur de l'arc lémanique et du district de Nyon. Depuis 2004, la Région de Nyon et les communes travaillent ensemble pour requalifier petit à petit cet axe en vue d'améliorer la sécurité des différents usagers (piétons, cyclistes, usagers des transports publics, automobilistes), les accessibilités transversales, créer une vraie continuité des réseaux modes doux de Mies à Perroy et pour recréer un axe plus urbain mettant en valeur les paysages sur le Jura et le lac Léman.

La deuxième étape de requalification de la RC1 en traversée de localité de Coppet s'inscrit dans la continuité de la première étape qui concerne le tronçon Mies-Founex comprenant le segment de Coppet hors traversée de localité (préavis 23-2017-DISREN), dont les travaux se sont achevés à l'automne 2020. Des étapes ultérieures de requalification pour les autres secteurs de la Route Suisse dans le district de Nyon sont prévues.

La requalification de la Route Suisse en traversée de localité de Coppet fait partie de la mesure 12-16 déposée au projet d'agglomération 2 du Grand Genève (PA2). Cette mesure se décompose en quatre sous-mesures sur territoire vaudois et une autre sous-mesure sur territoire genevois.

Une convention partenariale a été signée à l'été 2020 entre les communes vaudoises et la Région de Nyon afin de convenir de la répartition du cofinancement fédéral au prorata du nombre de kilomètres par commune.

La Commune de Coppet, en tant que maître d'ouvrage du projet, a sollicité un soutien DISREN pour les phases d'étude de projet (phase 3 DISREN) et les travaux de réalisation (phase 4 DISREN).

Objet de l'action proposée

Le projet de requalification concerne uniquement le tronçon en traversée de localité de la commune de Coppet compris entre le chemin des Bochattets et le début de l'allée du Château, soit un tronçon de 1,05 km en plein bourg.

Financement

La Commune de Coppet, en tant que maître d'ouvrage du projet de requalification de la RC1 2e étape en traversée de localité, sollicite une participation DISREN à la phase d'étude de projet (phase 3 DISREN) et à la phase de réalisation (phase 4 DISREN). Le tout est aujourd'hui chiffré à CHF 3'658'250 TTC. Le Conseil communal de Coppet a d'ores et déjà voté un préavis afin de financer l'entier des coûts d'études et de réalisation le 26 juin 2019.

Afin de pouvoir déterminer la part à charge du cercle solidaire DISREN, dans un premier temps, il a été fait la part des choses entre les éléments d'intérêt régional (69% du total) et ceux d'intérêt purement local (31% du total) dans le devis de soumissions rentrées. Ces pourcentages sont appliqués également aux coûts d'étude de projet afin d'en définir la part régionale subventionnable par le DISREN

- **Les éléments d'intérêt local (31%), non subventionnables par le DISREN, s'élèvent à CHF 666'890 TTC**
- **Les éléments d'intérêt régional (69%), qui permettent de définir les montants à la charge des cercles porteur et solidaire, s'élèvent à CHF 1'458'323 TTC.**
- **Les fonds tiers connus ont ensuite été déduits. Ils se montent au total à CHF 1'533'037 TTC.**

Sur cette base et selon les principes de cofinancement du DISREN pour les infrastructures routières, la part du cercle solidaire se monte à 25% des coûts d'intérêt régional, soit CHF 364'581 TTC. .

Communication

Aussi bien la Commune de Coppet que la Région de Nyon mentionneront dans leur communication commune ou respective, orale ou dans des supports de communication, les soutiens financiers de la Région de Nyon, de la Confédération (via le Grand Genève) et du Canton de Vaud

Conclusion

Le projet de réaménagement du tronçon en localité de Coppet lance officiellement la réalisation de la 2e étape de requalification de la Route Suisse dont les tronçons de Rolle, Nyon et Gland suivront. La redistribution de la chaussée pour la sécurisation des différents usagers de cet axe et les mesures pour la réduction du bruit, la pose d'un nouvel éclairage public, des plantations et l'aménagement de nouveaux espaces publics visent à améliorer la qualité urbaine de l'axe et du bourg de Coppet. Le projet est cofinancé par la Commune de Coppet en tant que maître d'ouvrage, la Confédération à travers le projet d'agglomération du Grand Genève et les mesures pour la réduction du bruit routier, ainsi que le Canton de Vaud pour des soutiens en faveur des cycles et de l'entretien des routes cantonales. La participation de la Région de Nyon via le cercle solidaire DISREN viendra subventionner

la part à charge de Coppet. Ce nouveau tronçon permettra au district de Nyon de pouvoir valoriser plus de 6 km de Route Suisse entièrement requalifiée entre Mies et Founex.

Fondée sur ce qui précède, la Commission des investissements régionaux recommande, à l'unanimité **d'accepter le préavis 03-2021-DISREN. Demande de crédit de CHF 364'581 pour la 2e étape de requalification de la Route Suisse (RC1) en traversée de localité de Coppet**, tel que présenté :

1. d'accorder le crédit de CHF 364'581 pour le financement de la part solidaire DISREN au projet de requalification de la RC1 2e étape en traversée de localité de Coppet,
2. d'imputer le montant total de CHF 364'581 sur le compte de 140.3185,
3. d'accepter la participation solidaire à hauteur de 25% de la part régionale.

La commission souhaite relever, qu'aucune commune non-membre n'a participé au financement de ce projet, et espère vivement que dans un avenir proche cela changera.

Grens, 22 août 2021

LES MEMBRES DE LA COMMISSION	
Vadim Rochat, rapporteur	Signature
Nyon	
Corinne Besson	Signature
Grens	
Frédéric Guilloud	Signature
Arzier-Le Muids	
Claude Farine	Signature
Nyon	
Antoine Nicolas	Excusé
Begnins	
Pascal Colombo	Signature
Genolier	
Danielle Collomb	Excusée
Tartegnin	